



29 septembre 2022

159ème réunion du Comité des Représentants Permanents du PNUE

Déclaration de la délégation suisse

M. le Président

Tout d'abord, permettez-moi de remercier Madame la Directrice Exécutive de son compte rendu et de son engagement.

La Suisse est très contente de voir que le Secrétariat s'est immédiatement attelé à la mise en œuvre des résolutions adoptées par l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (ANUE/UNEA). La Suisse est particulièrement contente de la réussite de la réunion du Groupe de travail spécial à composition non limités (Open-Ended Working Group) qui a eu lieu à Dakar et de la nomination de Madame Jyoti Mathur-Filipp en tant que Secrétaire exécutive du secrétariat du Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution plastique (INC). A notre avis, il est indispensable pour le succès de ce processus que le secrétariat soit en contact permanent avec tous les acteurs concernés, les Etats membres, les agences onusiennes, le secteur privé et la société civile et qu'il aille chercher les connaissances là où elles se trouvent. Les ressources sont limitées et le temps est compté. Nous n'avons pas le luxe d'avoir un secrétariat qui travaille en silo au siège du PNUE. Pour maximiser son impact, il doit pouvoir renforcer la coopération avec les acteurs concernés et avoir des contacts réguliers. Il en va de même pour le secrétariat groupe à composition non-limité sur le sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution (OEWG on Science-Policy Panel). Ces deux processus sont clés pour la Suisse et nous continuerons à les soutenir politiquement et financièrement sur la base de budgets raisonnables et équilibrés. Nous nous réjouissons de la tenue de la première réunion de l'OEWG sur SPP la semaine prochaine et espérons que le bureau sera établi.

Madame la Directrice Exécutive

La Suisse prend bonne note de votre rapport trimestriel. Ce rapport est très utile, comme toujours, et nous sommes conscients de la charge de travail que sa préparation implique. Nous sommes particulièrement reconnaissants des statistiques sur les finances et les ressources humaines, preuve d'une grande transparence de la part du PNUE. Nous saluons les bons résultats dans la promotion de la parité de genre à tous les niveaux et nous félicitons le management du PNUE pour la promotion de la diversité d'origine de son personnel. À cet égard, nous invitons le secrétariat à remplacer la notion *regional representation* par *regional diversity* dans les rapports à venir. Le mot *representation* pourrait donner l'impression erronée que le personnel du PNUE et par conséquent des Nations Unies représente un pays ou une région.

Et c'est précisément ce que certaines délégations voulaient nous faire croire lors de l'ANUE. C'est tout simplement une idée sans fondement! Et la Suisse soutient la plus grande diversité possible du personnel des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Il est primordial pour le PNUE de se retrouver dans une situation financière stable. La Suisse vient de payer sa contribution annuelle au Fonds pour l'environnement, *its full and fair share*, et encourage tous les Etats membres de l'ANUE à faire de même.

Nous comprenons que les trois fonds thématiques étaient créés afin d'améliorer la situation financière du PNUE et de donner plus de flexibilité à l'allocation de fonds selon les priorités du

PNUE. En même temps, nous observons une inflation de demandes spécifiques du secrétariat sur des projets établis ou des *trust funds* spécifiques tel que INC, SPP, EMG, Montevideo Programme, 10 YFP, Data-Driven Environmental Solutions Hub, etc. A priori, cela nous paraît contradictoire et nous apprécierions avoir une discussion approfondie sur ces fonds thématiques lors de la réunion annuelle du sous-comité en Octobre.

Finalement, j'aimerais attirer l'attention de ce comité sur un récent développement important. Le 28 juillet, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté [par 161 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions] une résolution reconnaissant le droit des êtres humains à un environnement propre, sain et durable. La reconnaissance universelle d'un droit de l'homme par l'Assemblée générale de l'ONU est un événement de portée historique. En adoptant cette nouvelle résolution, la communauté internationale a réaffirmé l'interdépendance et l'interaction entre les droits de l'homme et un environnement propre, sain et durable. La Suisse se réjouit de ce développement très positif initié par un petit groupe d'États (Costa Rica, Maroc, Maldives, Slovénie et mon pays, la Suisse) et remercie également la Directrice exécutive et le PNUE pour son engagement.

Sur une question liée, en juin 2022, a eu lieu un développement intéressant au niveau régional. En effet, les Etats Parties à la Convention d'Aarhus ont élu un rapporteur spécial chargé de la protection des défenseurs de l'environnement. Cet autre développement positif pourrait être une source d'inspiration au niveau global.

Je vous remercie de votre attention.